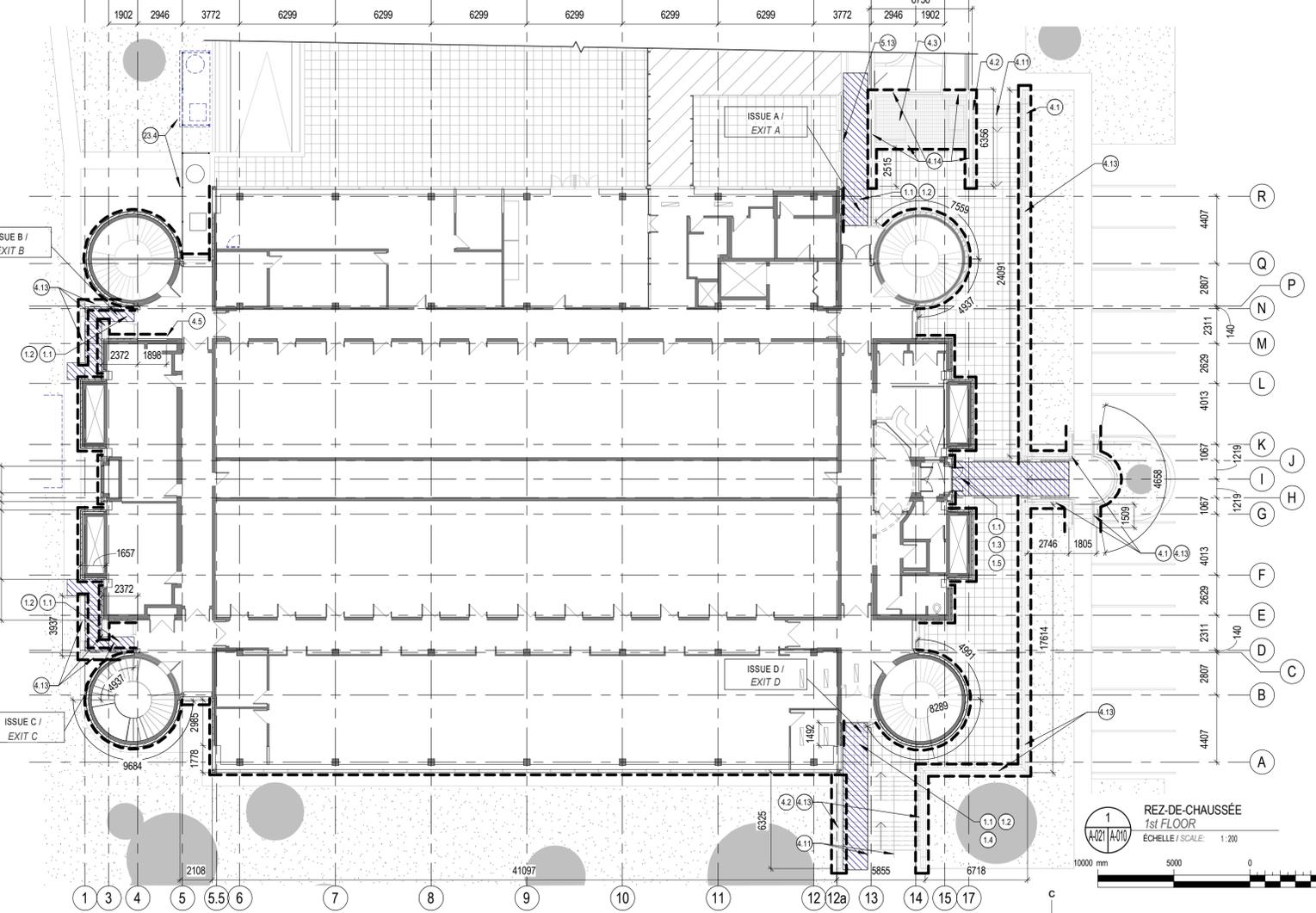


3 EXTRAIT DU PLAN DE TOITURE TYPE  
TYPICAL ROOF LAYOUT EXTRACT  
ÉCHELLE / SCALE: 1:200



2 2e ET 3e ÉTAGES  
2nd & 3rd FLOORS  
ÉCHELLE / SCALE: 1:200



1 REZ-DE-CHAUSSÉE  
1st FLOOR  
ÉCHELLE / SCALE: 1:200



NOTES GÉNÉRALES - PHASAGE

- L'AMÉUBLEMENT ET LES ÉQUIPEMENTS DE TRAVAIL DANS LES ZONES DES TRAVAUX SERONT RELOCALISÉS PAR LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- LES ISSUES DOIVENT ÊTRE MAINTENUES OPÉRATIONNELLES EN NOMBRE SUFFISANT POUR TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX.
- LES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE RÉALISÉS EN PHASES ET PERMETTRE QUE SOIENT MAINTENUES LES OPÉRATIONS DE SANTÉ CANADA. OCCUPANT ACTUEL DE L'IMMEUBLE. LES PLANS DE PORTÉE ET DE PHASAGE VISENT À ILLUSTRER UNE PROPOSITION DE RÉALISATION RENCONTRANT LES EXIGENCES/CONTRAINTES OPÉRATIONNELLES DE SANTÉ CANADA. DES SÉQUENCES ALTERNATIVES DE RÉALISATION POURRONT ÊTRE CONSIDÉRÉES DANS LA MESURE OÙ LES CONTRAINTES OPÉRATIONNELLES SERONT RENCONTRÉES ET OÙ ELLES SERONT PLUS AVANTAGEUSES POUR SANTÉ CANADA.
- LES PLANS DE PORTÉE ET DE PHASAGE ILLUSTRENT LA PORTÉE GÉNÉRALE DES TRAVAUX DANS CHAQUE PHASE CONSECUTIVE. LE GLOUONEMENT TEMPORAIRE ET AUTRES INSTALLATIONS DE PROTECTION. SE RÉFÉRER AUX PLANS DES PAGES SUBSÉQUENTES ET À CELLES DES AUTRES DISCIPLINES POUR L'ÉTENDUE COMPLÈTE ET DÉTAILLÉE DES TRAVAUX À RÉALISER.
- VOIR CONSULTANTS EN INGÉNIERIE POUR LA DESCRIPTION DES TRAVAUX EN STRUCTURE, MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE.
- LES SECTEURS OU LOCAUX AFFECTÉS PAR LES TRAVAUX VUS D'UNE PHASE DONNÉE SERONT RENDUS VACANTS PAR L'OCCUPANT AVANT LE DÉBUT DE CETTE PHASE.
- LES NOTES SPÉCIFIQUES DÉCRIVENT SOMMAIREMENT ET POUR INFORMATION LES TRAVAUX INCLUS DANS CHAQUE DES PHASES OU SOUS-PHASES.
- L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL EST ÉGALEMENT TENU DE SE RÉFÉRER ET DE SE CONFORMER AUX CONDITIONS GÉNÉRALES ET/OU COMPLÉMENTAIRES.
- SAUF INDICATIONS CONTRAIRES, TOUTES LES CLOISONS TEMPORAIRES SONT DE TYPE T1 (VOIR 4/A-130).
- LES LIEUX OÙ DES TRAVAUX SONT REQUIS DANS DES ZONES EN OPÉRATION DEVRONT TOUJOURS ÊTRE MAINTENUS ET LAISSÉS PROPRES À LA FIN DE CHAQUE QUART DE TRAVAIL.

GENERAL NOTES - PHASING

- ANY FURNITURE AND EQUIPMENT LOCATED IN THE AREAS OF WORK WILL BE RELOCATED BY THE DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE.
- A SUFFICIENT NUMBER OF EXITS MUST BE MAINTAINED OPERATIONAL FOR THE DURATION OF THE WORK.
- THE WORK MUST BE PERFORMED IN PHASES AND MUST ALLOW HEALTH CANADA TO REMAIN OPERATIONAL. THE PHASING AND SCOPE OF WORK PLANS ARE INTENDED TO ILLUSTRATE A PROPOSED SEQUENCE MEETING HEALTH CANADA'S OPERATIONAL REQUIREMENTS. ALTERNATIVE SEQUENCES OF ACHIEVEMENT MAY BE CONSIDERED IF THE OPERATIONAL CONSTRAINTS GETS MET AND THAT THEY WILL BE MORE ADVANTAGEOUS FOR HEALTH CANADA.
- PHASING AND SCOPE OF WORK PLANS ILLUSTRATE THE GENERAL SCOPE OF WORK IN EACH CONSECUTIVE PHASE. TEMPORARY PARTITIONS AND OTHER PROTECTION INSTALLATIONS. REFER TO THE PLANS OF THE SUBSEQUENT PAGES AND THOSE OF THE OTHER DISCIPLINES FOR THE COMPLETE AND DETAILED SCOPE OF THE WORK TO BE DONE.
- SEE ENGINEERING CONSULTANTS FOR WORK DESCRIPTION IN STRUCTURAL, MECHANICAL AND ELECTRICAL.
- SECTORS OR ROOMS AFFECTED BY THE WORK WILL BE VACATED BY THE OWNER PRIOR TO THE BEGINNING OF EACH GIVEN PHASE.
- THE SPECIFIC NOTES DESCRIBE IN GENERAL AND FOR INFORMATION THE WORK INCLUDED IN EACH OF THE PHASES OR SUB-PHASES.
- THE GENERAL CONTRACTOR IS ALSO REQUIRED TO REFER TO AND COMPLY WITH THE GENERAL AND/OR COMPLEMENTARY CONDITIONS.
- UNLESS OTHERWISE INDICATED, ALL TEMPORARY PARTITIONS ARE TYPE T1 (SEE 4/A-130).
- AREAS WHERE OPERATIONS MUST BE MAINTAINED AND REQUIRING WORK TO BE PERFORMED MUST ALWAYS BE LEFT CLEAN AT THE END OF EACH SHIFT.

PHASE 1 - TRAVAUX DE MAÇONNERIE (PRINTEMPS / ÉTÉ 2018)

- MOBILISATION DE L'ENTREPRENEUR (VOIR EMPLACEMENT DESIGNÉ AU PLAN D'IMPLANTATION).
- TRAVAUX PRÉPARATOIRES:
  - RELOCALISATION TEMPORAIRE DES RÉSERVOIRS ET ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES SE TROUVANT À PROXIMITÉ DU BÂTIMENT (VOIR INGÉNIERIE);
  - PRÉPARATION DU TERRAIN (EX: ENLÈVEMENT DES ARBUSTES CONFLIQUANTS À LA MISE EN PLACE DES ÉCRIS/FAUSDS);
  - ENLEVEMENT TEMPORAIRE DES ACCESSOIRES ET AUTRES INSTALLATIONS MURALES CONFLICTUELLES AVEC LES TRAVAUX À RÉALISER (VOIR AUSSI INGÉNIERIE);
  - MISE EN PLACE DU PASSAGE PROTÉGÉ (MURS ET TOIT) À L'ENTRÉE PRINCIPALE;
  - MISE EN PLACE DES PASSAGES PROTÉGÉS AUX ISSUES (2 ISSUES OPPOSÉES DIAGONALEMENT DOIVENT ÊTRE MAINTENUES OPÉRATIONNELLES EN TOUT TEMPS);
  - MISE EN PLACE DE TOUTES AUTRES INSTALLATIONS DE PROTECTIONS TEMPORAIRES NÉCESSAIRES POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ET L'INTÉGRITÉ DES PROPRIÉTÉS (VOIR AUSSI INGÉNIERIE);
- TRAVAUX DE MAÇONNERIE, D'ÉTANCHÉITÉ ET D'ISOLATION: LES TRAVAUX PEUVENT ÊTRE RÉALISÉS SUR TOUTES LES FAÇADES EN MÊME TEMPS, EN RESPECTANT LES CONTRAINTES SUIVANTES:
  - LES TRAVAUX À L'ENTRÉE PRINCIPALE DOIVENT ÊTRE RÉALISÉS EN DEHORS DES HEURES D'OPÉRATION EN RESPECTANT LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE;
  - LES TRAVAUX SUR LES FAÇADES NORD ET SUD DOIVENT ÊTRE RÉALISÉS EN DEHORS DES HEURES D'OPÉRATION;
  - À LA FAÇADE SUD, LES TRAVAUX CAUSANT DES VIBRATIONS DEVRONT ÊTRE RÉALISÉS LA FIN DE SEMAINE, EN RESPECTANT LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE;
  - REINSTALLATION DES ACCESSOIRES ET AUTRES INSTALLATIONS MURALES RETIRER TEMPORAIREMENT (VOIR AUSSI INGÉNIERIE);
  - ENLEVEMENT DES INSTALLATIONS DE PROTECTION;
  - REMISE EN ÉTAT DE LA PELOUSE;
  - DÉMOBILISATION.

PHASE 1 - MASONRY WORK (SPRING / SUMMER 2018)

- CONTRACTOR MOBILIZATION (SEE DESIGNATED LOCATION ON SITE PLAN).
- PREPARATORY WORK:
  - TEMPORARY RELOCATION OF RESERVOIRS AND MECHANICAL EQUIPMENT LOCATED NEAR BUILDING (SEE ENGINEERING);
  - PREPARATION OF SITE WORK (EX: REMOVAL OF CONFLICTING SHRUBS FOR INSTALLATION OF SCAFFOLDING);
  - TEMPORARY REMOVAL OF ACCESSORIES AND OTHER WALL INSTALLATIONS CONFLICTING WITH WORK TO BE PERFORMED (SEE ENGINEERING);
  - INSTALLATION FOR THE PROTECTION OF ACCESS PATH (PROVIDE WALLS AND ROOF) AT THE MAIN ENTRANCE;
  - INSTALL PROTECTION PASSAGES AT EXITS (2 DIAGONALLY OPPOSED EXITS MUST BE MAINTAINED IN OPERATION AT ALL TIMES);
  - INSTALLATION OF ALL OTHER TEMPORARY PROTECTION FACILITIES NEEDED TO ENSURE SAFETY OF THE USERS AND PROPERTY INTEGRITY (SEE ALSO ENGINEERING);
- MASONRY, WATERPROOFING AND INSULATION WORK. WORK MAY BE PERFORMED ON ALL FACADES AT THE SAME TIME BUT MUST COMPLY WITH THE FOLLOWING CONSTRAINTS:
  - WORK AT THE MAIN ENTRANCE MUST BE DONE OUTSIDE OF OPERATIONAL HOURS IN ACCORDANCE WITH MUNICIPAL REGULATIONS;
  - WORK ON THE NORTH AND SOUTH FACADES MUST BE DONE OUTSIDE OF OPERATIONAL HOURS;
  - WORK ON THE SOUTH FACADE CAUSING VIBRATION MUST BE PERFORMED ON THE WEEKEND, IN ACCORDANCE WITH MUNICIPAL REGULATIONS;
  - REINSTALLATION OF ACCESSORIES AND OTHER WALL INSTALLATIONS REMOVED TEMPORARILY FOR DURATION OF WORK;
  - REMOVAL OF PROTECTIVE INSTALLATIONS;
  - REPAIR OF THE LAWN;
  - DÉMOBILISATION.

NOTES SPÉCIFIQUES - PHASAGE - MAÇONNERIE

- PASSAGE PROTÉGÉ POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DES PERSONNES. MUR ET TOIT EN OSERIE DE BOIS ET CONTRE-PLAQUÉS (RÉFÉRER À LA SECTION 01 56 00, ARTICLE 1.4.4).
- AU MIN. 2 ISSUES DIAGONALEMENT OPPOSÉES (A ET C OU B ET D) DOIVENT ÊTRE MAINTENUES UTILISABLES EN TOUT TEMPS AU COURS DES HEURES D'OPÉRATION.
- L'ACCÈS À L'ENTRÉE PRINCIPALE DOIT ÊTRE ASSURÉ PAR UN PASSAGE PROTÉGÉ EN TOUT TEMPS AU COURS DES HEURES D'OPÉRATION.
- L'ACCÈS SÉCURITAIRE AUX ROULOTTEURS TEMPORAIRES DOIT ÊTRE MAINTENU EN TOUT TEMPS AU COURS DES TRAVAUX.
- MAINTIEN DE L'ACCÈS AUX ISSUES.
- GARDE-CORPS AVEC MAIN COURANTE ANCRÉS SUR LE CHAPON DE MAÇONNERIE. À DÉINSTALLER POUR LES TRAVAUX ET À REINSTALLER UNE FOIS LES TRAVAUX COMPLÉTÉS.
- MAIN COURANTE ANCRÉE SUR LE PAREMENT DE BRIQUE. À DÉINSTALLER POUR LES TRAVAUX ET À REINSTALLER UNE FOIS LES TRAVAUX COMPLÉTÉS. RÉUTILISER LE SYSTÈME D'ANCRAGE EXISTANT.
- CAILLEBOTIS EXISTANT AU NIVEAU DU TOIT DE L'ENCLOS DE SERVICE À CONSERVER EN PLACE.
- DÉMONTÉ ET REMONTÉ LE PAREMENT DE BRIQUE INTÉRIEUR. RÉUTILISER LES BRIQUES EXISTANTES.
- GARDE-CORPS ET MAIN COURANTE ANCRÉS AUX DALLES DE LA TERRASSE À CONSERVER.
- CHAPON DE MAÇONNERIE À DÉINSTALLER AVEC PRÉCAUTION. CONSERVER ET REINSTALLER AU COURS DES TRAVAUX DE RÉFÉCTION DE PAREMENT DE BRIQUE.
- CHAPON DE MAÇONNERIE À CONSERVER. SÉULEMENT REMPLACER LA COUCHE EXTÉRIEURE DU PAREMENT DE BRIQUE. PROTÉGER TEL QUE REQUIS POUR NE PAS ENDOMMAGER.
- GRILLAGE MÉTALLIQUE FIXÉ À LA MAÇONNERIE. À DÉINSTALLER ET REINSTALLER À LA FIN DES TRAVAUX. RÉUTILISER LE SYSTÈME D'ANCRAGE EXISTANT.
- CLOTÛRE À MAILLE COMPORTANT UNE PORTE D'ACCÈS ET RÉSERVOIR. ENTRÉE DE GAZ. CONJECTEUR. À RELOCALISER POUR LA DURÉE DES TRAVAUX. REINSTALLER L'ENSEMBLE À L'EMPLACEMENT D'ORIGINE À LA FIN DES TRAVAUX. VOIR INGÉNIERIE.

SPECIFIC NOTES - PHASING - MASONRY

- CIRCULATION ENCLOSURE TO ENSURE BUILDING USER SECURITY. WALL AND ROOF MADE OF WOOD FRAMING AND PLYWOOD (REFER TO SECTION 01 56 00, ARTICLE 1.4.4).
- MINIMUM 2 DIAGONALLY OPPOSED EXITS (A AND C OR B AND D) MUST BE ACCESSIBLE AT ALL TIMES DURING OPERATIONAL HOURS.
- ACCESS TO THE MAIN ENTRANCE MUST BE ENSURED BY A PROTECTED ENCLOSED CORRIDOR AT ALL TIMES DURING OPERATIONAL HOURS.
- SAFE ACCESS TO TEMPORARY TRAILERS MUST BE MAINTAINED AT ALL TIMES DURING WORK.
- MAINTAIN ACCESS TO EXITS.
- GUARDRAIL WITH HANDRAIL ANCHORED ON THE PRECAST CEMENT STONES TO BE UNINSTALLED FOR THE WORK AND REINSTALLED ONCE THE WORK IS COMPLETED.
- HANDRAIL ANCHORED ON THE BRICK WALL TO BE UNINSTALLED FOR THE WORK AND REINSTALLED ONCE THE WORK IS COMPLETED. REUSE THE EXISTING ANCHORING SYSTEM.
- STEEL GRATING AT ROOF LEVEL OF THE SERVICE ENCLOSURE TO REMAIN IN PLACE.
- DISMANTLE AND REBUILD THE INTERIOR BRICK VENEER REUSE EXISTING BRICKS.
- RAILINGS AND HANDRAIL ANCHORED TO THE TERRACE TILES TO BE KEPT.
- MASONRY COPING TO BE UNINSTALLED CAREFULLY. KEEP AND REINSTALL DURING MASONRY WORK.
- MASONRY COPING TO BE KEPT. ONLY REPLACE THE EXTERIOR LAYER OF BRICK. PROTECT AS REQUIRED TO NOT DAMAGE.
- METAL GRILL FIXED TO MASONRY. TO BE UNINSTALLED AND REINSTALLED AT THE END OF WORK. REUSE THE EXISTING ANCHORING SYSTEM.
- EXPANDED METAL FENCE WITH ACCESS DOOR AND TANK. GAS ENTRY, CONJECTOR. TO BE RELOCATED FOR THE DURATION OF THE WORK. REINSTALL ALL ITEMS TO THEIR ORIGINAL LOCATION AT THE END OF WORK. SEE ENGINEERING.

LÉGENDE - PHASAGE

- PAREMENT DE MAÇONNERIE VISÉ PAR LES TRAVAUX DE RÉFÉCTION  
MASONRY CLADDING INCLUDED AS PART OF SCOPE OF WORK
- MURS-RIDEAUX ET PORTES D'ENTRÉES VISÉS PAR LES TRAVAUX DE RÉFÉCTION  
CURTAIN WALLS AND ENTRIES INCLUDED AS PART OF SCOPE OF WORK
- POLYÉTHYLÈNE DE PROTECTION MIS EN PLACE DE FAÇON ÉTANCHE AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE DÉMANTÈLEMENT DANS LES AIRES DE BUREAU.  
SEALED PROTECTIVE POLYETHYLENE INSTALLED BEFORE UNDERTAKING THE WORK OF DEMOLITION IN OFFICE AREAS.
- CLOISON TEMPORAIRE DE TYPE T1. VOIR 4 / A-130  
TEMPORARY PARTITION TYPE T1. SEE 4 / A-130
- PASSAGE PROTÉGÉ  
PROTECTED PATH

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada / Public Works and Government Services Canada  
 Direction générale / Real Property Branch  
 Région du Québec / Quebec Region  
 Canada

ANNEXE / ANNEX  
TERRASSE / TERRACE  
BLOC A / BLOC A

ARCHITECTES:  
 Architectes 270 Prince  
 Studio 200  
 Montréal  
 Québec  
 T.514.861.5122  
 F.514.861.5383  
 www.rubinrotman.com  
 Rubin & Rotman architectes

INGÉNIEURS:  
 Stantec

Droit d'auteur / Copyright  
 Ce dessin est sujet au droit d'auteur. Il ne peut être reproduit pour quelques intentions ou usages que ce soit, il ne peut être utilisé uniquement avec l'approbation de la signature et de l'estampe originale.  
 This drawing is subject to copyright. It is not to be reproduced for any purpose or by any means, and may only be used if it bears an original stamp and signature.

Seau / Seal  
 Note:  
 L'entrepreneur doit vérifier toutes les dimensions et informations sur le site et aviser immédiatement l'architecte de toutes erreurs ou omissions.  
 Contractor shall verify all information and dimensions on site and immediately report any errors or omissions to the architect.

Ordre des architectes  
 # 3167  
 K. STEPHEN ESTRADE  
 ARCHITECTE  
 Québec

5	SR5 Appel d'offres	2018-01-19
4	SR5 Appel d'offres (annulé)	2017-06-14
3	SR4 - 95%	2017-04-19
2	SR4 - 60%	2017-02-08
1	SR3 - PLANS PRÉLIMINAIRES	2016-10-31

Projet:  
 LABORATOIRES ET BUREAUX DE SANTÉ CANADA  
 HEALTH CANADA OFFICES AND LABORATORIES  
 1001, rue St-Laurent Ouest, Longueuil, Québec

RÉFÉCTION DE L'ENVELOPPE EXTERIEURE - BLOC A  
 EXTERIOR SHELL REPAIR - BLOC A

Dessin:  
 ARCHITECTURE  
 ARCHITECTURE

PLANS DE PORTÉE ET PHASAGE DES TRAVAUX - MAÇONNERIE  
 SCOPE OF WORK AND PHASING PLANS - MASONRY

Conçu par:  
 P.T. Design by: 2016-03-31 Date:

Dessiné par:  
 P.C. Drawn by: 2016-07-18 Date:

Approuvé par:  
 P.T. Approved by: 2018-01-19 Date:

Soumission:  
 SR5 Appel d'offres Gestionnaire de projet TPSSC: Raynald Langellier  
 PWSSC Project Manager

Tender:  
 No de projet: R.042 037.001 No de projet: SC LONG-63  
 Project number: Project number:

TPSSC: PWSSC Client Client  
 Nom du fichier: R\_042037\_001-A010-PN-PHA.dwg Client Client  
 File name: File name:

No de plan ou de dessin: R\_042037\_001-A010-PN-PHA Drawing No: No feuille: A-010 / 21 Sheet No: